

## Activités

### Opération «Coup de balai printanier» du 28 mai 2005



Dans le cadre de l'opération «Coup de balai printanier», mis sur pied dans tout le canton de Vaud par le Service des eaux, sols et assainissement, les autorités communales d'Eysins ont décidé une nouvelle fois de participer à cette initiative pour nettoyer les rives et le lit du Boiron.

C'est ainsi que samedi 28 mai dernier, à 8h30, quelques 50 bénévoles de la commune et des environs, adultes et enfants, se sont retrouvés sur le parking de l'école en tenue de travail et en bottes. Après avoir reçu quelques consignes, les équipes se sont réparties la tâche.



Durant 3 heures, elles ont longé, avec un enthousiasme sans égal, les rives pour ramasser les déchets de toute nature, bois mort y compris.

A midi, fatiguées mais fières du travail accompli, les équipes se sont retrouvées à la place de pique-nique pour le verre de l'amitié et quelques grillades offertes par la Commune.

**Merci à tous et à l'année prochaine.**

## Le Conseil communal en direct

**Le Conseil communal s'est réuni le 15 juin 2005. Un objet était présenté aux Conseillers**

### **Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2004**

Comme déjà indiqué dans le préavis sur budget 2004, la Municipalité a, une fois de plus, été obligé à être prudente et à prévoir un taux de croissance des rentrées fiscales de 5% et non de 8 à 10% comme le préconisait le Canton.

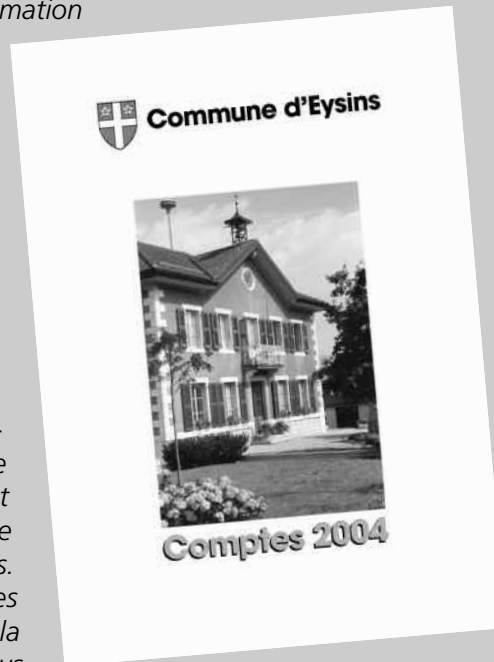
Les innovations fiscales ainsi que les informations fournies par le Canton rendaient l'estimation des recettes pour l'année 2004 particulièrement aléatoire, on peut donc estimer que la prudence qui a prévalu nous a été profitable.

Il est à noter que l'excédent de recettes en 2004 est dû principalement aux impôts dits aléatoires tels que les droits de mutation, les impôts sur gains immobiliers, les impôts sur successions et donations ainsi qu'un rattrapage de l'administration fiscale cantonale concernant les Personnes morales et donc comme en 2003, à une hausse conjoncturelle des recettes fiscales. De plus la bonne maîtrise des dépenses et des liquidités dont la Municipalité a encore la gestion, nous a permis de procéder à des amortissements extraordinaires pour des locaux communaux (local du feu, local de la voirie, ainsi que le parking souterrain) qui, nous le rappelons, ne sont pas source de recettes.

En effet au vu des bons résultats de nos comptes communaux obtenus cette année nous avons, comme en 2003, décidé de procéder à des amortissements supplémentaires concernant le patrimoine communal, afin de continuer d'ajuster sa valeur au bilan et de s'approcher de sa valeur réelle. Nous ne pouvons que reprendre ce qui a déjà été mentionné en 2003, à savoir qu'il nous semble important, dans cette période de politique cantonale incertaine, de préciser que ces amortissements nous permettent, une fois de plus, de diminuer l'endettement de notre commune.

Au vu de ce qui précède nous pouvons estimer que la prudence qui prévalait lors de l'élaboration du budget

2004 a été suivie d'effets puisque, si le budget 2004 se caractérisait par un excédent de dépenses de Fr. 81'368.00, les comptes démontrent au final et après amortissements légaux, de Fr. 170'132.55, et extraordinaires, de Fr. 259'229.50, un excédent de recettes de Fr. 36'683.39.



Comme vous pouvez le constater, les plus grands écarts proviennent d'incidences, comme mentionné précédemment, d'impôts aléatoires, des effets de la bascule (de 80 à 59.7) pour notre commune, ainsi que de l'augmentation de la facture sociale qui pour mémoire a passé de Fr. 401'944.41 en 2003 à Fr. 582'228.00 en 2004 (50% à charge des communes)

**Les Conseillers communaux ont approuvé le rapport des comptes à une large majorité, avec 1 abstention.**

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution vaudoise, et les diverses modifications qu'elle entraîne au niveau communal,

nous sommes dans l'obligation d'adapter le règlement du Conseil communal ainsi que le tableau des taxes et émoluments. Ces deux objets seront soumis au Conseil communal du mois de septembre prochain.

A cet effet, deux nouvelles commissions ont été nommées, à savoir:

#### **Commission «Tableau des taxes et émoluments»**

Monsieur Gérard FOURNIER

Monsieur Georges-Claude LECOULTRE

Monsieur Bernard GAY

#### **Commission «Règlement du Conseil communal»**

Monsieur Jacques OLIVIER

Monsieur Jean-Pierre HAUSAMANN

Monsieur Jean-Claude FARINE



Pour nous faire parvenir vos articles, annonces, poèmes, coups de gueule, idées, etc.:

Commune d'Eysins • 1262 Eysins Tél. 022 361 34 95 • Fax 022 362 64 39 info@eysins.ch

## Infos municipales

**1<sup>er</sup> Août 2005****Programme**

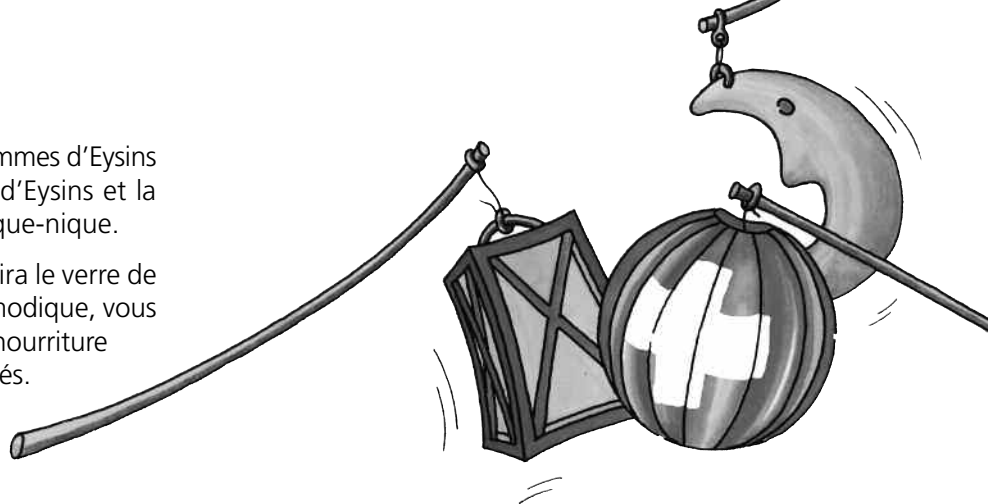
Pour ce 1<sup>er</sup> Août 2005, la société de gym hommes d'Eysins avec l'aide de la Société de tir au pistolet d'Eysins et la Municipalité, vous invitent à la place de pique-nique.

A partir de 19h00, la Municipalité vous offrira le verre de l'amitié et vous pourrez, pour une somme modique, vous restaurer et étancher votre soif au stand de nourriture et de boissons préparées par les deux sociétés.

A la tombée de la nuit, la partie officielle débutera avec la lecture du Pacte de 1291, l'hymne national.

Si les conditions météorologiques le permettent, nous allumerons le feu traditionnel qui sera préparé à proximité de la place de pique-nique.

Une rampe de lancement destinée aux feux d'artifice sera à la disposition des citoyens. (Toutefois, la Municipalité pourra, cas échéant en dernier recours, interdire les feux d'artifice ceci afin d'éviter tout risque d'incendie.)



Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles et amis, une très cordiale bienvenue et une très bonne soirée.

*La Municipalité*

**Regroupement des agences d'assurances sociales**

Après les Offices d'état Civil, les Bureaux de Justice de Paix, le Canton de Vaud procède à la Régionalisation des Agences Communales d'Assurances Sociales avec effet au

**1er juillet 2005**

En effet à partir de cette date, toutes les formalités concernant :

- les affiliations à l'AVS/AI/AC/APG
- les demandes d'allocations familiales
- les demandes de rentes (AVS, AI ou autres)
- les demandes de prestations complémentaires

- les demandes de subsides à l'assurance maladie (OCC)
- toutes les démarches concernant le Service Social

devront être effectuées auprès de:

**l'Agence d'Assurances Sociales (AAS) de Nyon**  
**rue des Marchandises 17 – case postale 1016**  
**1260 Nyon 1**  
**tél: 022 365 77 01**  
**fax: 022 365 77 09**

Nous vous remercions d'en prendre note.

*La Municipalité*

**Information passeport****Voyager aux Etats-Unis sans visa ?**

Oui, mais avec le passeport 03!

octobre 2005, si votre passeport est du modèle 03 actuellement en vigueur, et qu'il a été établi avant cette date. Votre passeport, vous le commandez simplement auprès de votre commune de domicile. Faites cette démarche dès que possible, mais au plus tard à la mi-septembre. Car si vous vous y prenez trop tard et que les autorités américaines s'en tiennent à leur échéance, vous serez dans l'obligation, après le 26 octobre, de demander un visa pour entrer aux Etats-Unis ou pour transiter par ce pays.

**Retenez ce qui suit:**

Les Etats-Unis continueront, en vertu des dispositions actuelles, de vous laisser entrer sans visa après le 26

**Hotline: 0800 820 008**

## Cultes à Eysins

### Juillet à septembre 2005

<b>Juillet</b>	03	culte	à	09h15
	31	culte	à	09h15*
<b>Août</b>	07	culte	à	09h15
<b>Septembre</b>	04	culte	à	09h15

\* culte avec sainte cène.

Sonnerie de cloche à 19h la veille de chaque dimanche ou fête où un culte est célébré à l'église d'Eysins.



Les personnes empêchées de participer au culte peuvent demander de recevoir la sainte cène à domicile.

Adressez-vous aux conseillères de paroisse:

Josette Olivier  
(tél. 022 361 83 35)  
ou Edith Glauser  
(tél. 022 361 43 08).

## Bonheur et tristesse

### Ils sont nés:

<i>Déborah GILLION</i>	<i>née le 23 février 2005</i>
<i>Maeva PENA AYBAR</i>	<i>née le 25 avril 2005</i>
<i>Lilou ZAMORA</i>	<i>née le 5 mai 2005</i>
<i>Joshua RISCH</i>	<i>né le 8 mai 2005</i>
<i>Lucas PANOSETTI</i>	<i>né le 9 mai 2005</i>
<i>Emilie PITTET</i>	<i>née le 12 mai 2005</i>
<i>Max BERSET</i>	<i>né le 26 mai 2005</i>
<i>Alicia HEINIGER</i>	<i>née le 2 juin 2005</i>
<i>Chloé COURVOISIER</i>	<i>née le 8 juin 2005</i>

### Ils se sont mariés:

*Mme Carole PROBST et  
M. Marcos ZAMORA le 24 mars 2005*

*Mme Natalie SCHWEIZER et  
M. Roberto RIZZA le 13 mai 2005*

*Mme Tania FERNANDEZ et  
M. Burim VRANOVCI le 13 mai 2005*

### En souvenir de:

*Ruth ROCHAT décédée le 10 avril 2005*

*Robert DORNER décédé le 18 juin 2005*

## Marché d'automne

Nous vous rappelons que la 7<sup>e</sup> édition du marché d'automne se tiendra sur la place du village **le samedi 24 septembre 2005**.

Pour toutes les personnes intéressées à tenir un stand de bricolages, artisanat, peinture, brocante, produits agricoles ou décorations florales ou autres vous pouvez vous inscrire au moyen du coupon réponse ci-dessous et nous le retourner **d'ici le 31 juillet 2005** au bureau du Greffe.



Je participerai au marché d'automne le 24 septembre 2005

Je tiendrai un stand de .....

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Date: ..... Signature: .....